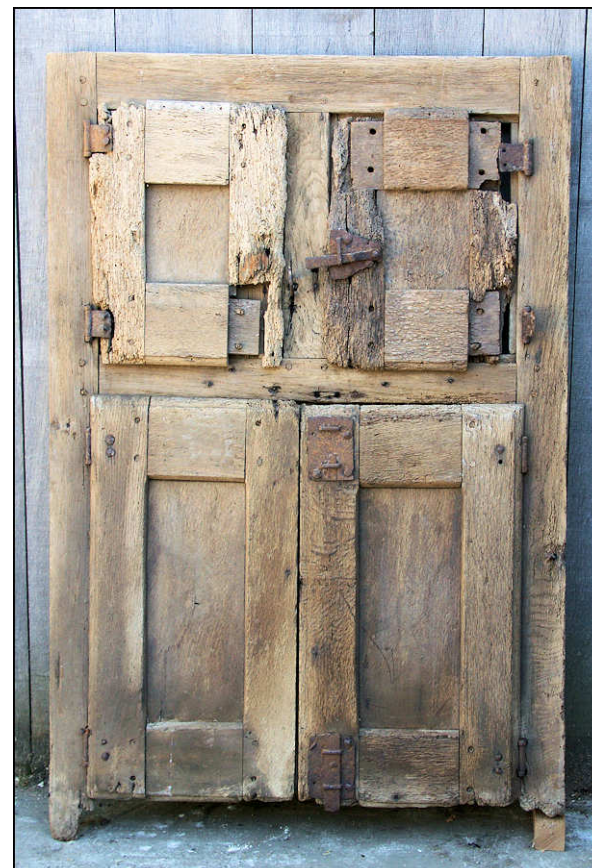


MINIAC-SOUS-BECHEREL (Ille-et-Vilaine)

Manoir de la Croix Courte

Croisée

Première moitié du XVII^e siècle



Cette petite croisée du manoir de la Croix Courte peut être datée de la première moitié du XVII^e siècle. Elle nous offre un nouvel exemple d'un type de croisée spécifique à la Bretagne et qui se distingue par trois caractéristiques principales : une vitrerie fixée sur le bâti dormant et limitée aux compartiments du haut ou plus simplement, comme ici, une absence de vitrerie, ainsi qu'une suppression du meneau en partie basse (croisée à trois compartiments) et des volets de bois de fort équarrissage. De façon plus secondaire, on y retrouve également des fiches à broche montées sur lacets dont l'emploi est général pour cette période dans la région. Plus curieusement, elle montre des assemblages d'une exécution pour le moins sommaire.

La menuiserie

Le bâti dormant

Il est constitué d'un cadre assemblé à tenons et mortaises traversées. Le bâti est divisé par un meneau limité à la partie haute et un croisillon, ces deux éléments étant moulurés à l'extérieur. On retrouve donc ici une croisée qui est divisée seulement en trois compartiments selon un usage propre à la Bretagne et qui ne se développera sur le reste du territoire qu'à la fin du XVII^e siècle alors qu'il apparaît dès les premières décennies du XVI^e siècle dans cette région (château de Bois Orcan à Noyal-sur-Vilaine, étude n°35005). A l'instar de plusieurs croisées étudiées¹, le bâti dormant ne présente pas de feuillures extérieures pour y fixer une vitrerie. On notera que le petit format de cette croisée aurait permis de supprimer le meneau et le croisillon, qui n'apportent aucun avantage, au profit de deux volets. La forme de la croisée traditionnelle persiste donc sans justification technique, mais sans doute davantage par conformisme.

Les volets

Les volets du haut sont constitués d'un bâti assemblé à tenons et mortaises non traversées. La dégradation des ouvrages (fig. 1.3) nous permet d'observer la forme des mortaises dont l'ajustement aux tenons est quelque peu aléatoire. Pour jouer leur rôle et maintenir les traverses efficacement, les mortaises doivent avoir la même hauteur que les tenons. Or, dans le cas présent, les mortaises ont une forme trapézoïdale et sont parfois très largement plus hautes que les tenons qu'elles accueillent (fig. 1.4). Nous avons déjà observé cette façon de faire au manoir de la Cour à Gourhel (étude n°56004). Elle est « acceptable » ici uniquement parce que les traverses sont courtes, hautes, et que les bâtis ainsi constitués sont « ramassés » sur eux-mêmes. Le maintien de l'équerrage du bâti est exclusivement assuré par les chevilles, dont ce n'est pas le rôle premier. On notera à nouveau, l'importance des bâtis par rapport aux panneaux, même si leurs sections sont plus régulières qu'à l'accoutumée. A l'extérieur, les traverses sont moulurées d'un quart-de-rond, tandis que les montants reçoivent un chanfrein arrêté (avec arrêt ergot / fig. 2.2). Les petits panneaux sont moulurés d'une plate-bande à l'extérieur. Leur usure ne permet pas d'être totalement affirmatif sur le profil de la moulure initiale. Si à la base, le quart-de-rond est bien visible, la moulure qui suit pourrait être une simple pente ou une doucine très plate. L'étanchéité entre le bâti dormant et les volets est réalisée traditionnellement par une feuillure et une contre-feuillure selon un système dit « à recouvrement ».

La fabrication des volets du bas est similaire. Les traverses sont néanmoins moulurées à l'intérieur d'un chanfrein. Ces volets n'étant pas séparés par un meneau, ils battent l'un sur l'autre par l'intermédiaire d'une feuillure et d'une contre-feuillure.



Fig. E.1. La croisée à l'étage du pignon oriental en 1984.

Photo Guy Artur / Norbert Lambart

Source Conseil régional / service de l'Inventaire

¹ Manoir de la Ville-ès-Marquer à Bléruais (étude n°35001) et logis du Bas-Canlou à Iffendic (étude n°35002).

La serrurerie

Les organes de rotation

La rotation est assurée par des fiches à broche rivée présentant d'une part, un nœud fiché dans le volet, et d'autre part, deux lacets traversant le bâti dormant (fig. 2.4, 2.6 et E.2). Les exemples de ce type sont nombreux en Bretagne pour la période considérée avant l'adoption des fiches à gond.

Les organes de fermeture

Pour les volets du haut, la fermeture est assurée par des loquets sur platine de forme trapézoïdale, leur clenche étant constituée de deux éléments soudés à l'équerre (ou un élément coudé et soudé) (fig. 2.5). Les volets du bas reçoivent, quant à eux, des verrous verticaux sur platine quadrangulaire (fig. 2.1). On notera l'emploi d'un petit ressort pour maintenir leur pêne dans la position voulue (fig. 2.3). Tous ces ouvrages sont d'une facture simple et uniquement fonctionnelle, à l'instar des autres croisées du même type.

Datation

Cette croisée n'a pas pu être étudiée dans son environnement. Néanmoins, les caractéristiques de l'édifice et de sa croisée, comme la comparaison avec les autres modèles recensés, permettent de la situer dans la première moitié du XVII^e siècle.



Fig. E.2. Fiche à broche rivée et mortaise

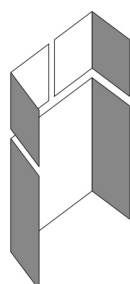
Remerciements : à M. Pierre-Yves Lancelot, menuisier à Saint-Léger-des Prés (Ille-et-Vilaine), pour la mise à disposition de ce témoin dans son atelier.

Situation



Typologie

Type 3.AA



Documents annexés

- Planche n°1 : Croisée
- Planche n°2 : Serrurerie
- Plan n°1 : Elévation intérieure (sections restituées)
- Plan n°2 : Elévation extérieure (sections restituées)
- Plan n°3 : Croisée / sections horizontales
- Plan n°4 : Croisée / sections verticales
- Plan n°5 : Serrurerie
- Plan n°6 : Croisée / restitution